



Ma fille n'a toujours pas payer par le chômage

Par **vindiesel**, le **04/01/2013** à **17:14**

bonjour,voila ma fille n'a toujours pas été payer par les assedic car ma fille a travailler pour la mairie de bretigny sur orge et celle de paris 13eme, et les documents ont été mal remplies par eut et se renvoies la balle que ces celles de paris,ou celle de bretigny qui doit payer et sa fait 6 mois que sa dure

aider ma fille car elle vie avec sa petite fille de 7 mois que puis-je faire dois je les envoyer devant les tribunaux

merci

-

Par **aliren27**, le **04/01/2013** à **19:34**

Bonjour,

si votre fille avait un contrat de droit public ce qui semble etre le cas et qu'elle ne cotisait pas a pole emploi c'est la mairie pour laquelle elle a travaillé le plus longtemps qui doit prendre en charge le paiement de ses allocations chômage.

Le mieux est qu'elle prenne contact avec le Centre de Gestion de bretigny, puis celui de paris pour savoir qui des deux mairies va l'indemniser. Elle peut aussi prendre RV avec un des deux centres et avoir une réponse immédiate.

Cordialement